



CAROTTEUSE ROUTIÈRE



KB200 THERMIQUE



Raccord de couronne
GÖLZ bride 3 trous



Réducteur GÖLZ
planétaire sans
entretien



Guidage du chariot
par Glissoirs téflon



Nouveau Moteur
2 temps
STIHL FS561 C
2,8 kW (3,8 Cv)

Système STIHL
M-Tronic



Poignée de Gaz
Homme mort

Confortable grâce à
un niveau de
vibrations réduit

L'originale pour les travaux routiers, l'experte sur vos routes !

La carotteuse GÖLZ KB200 avec moteur thermique STIHL FS561, pour prélèvement d'échantillons dans le béton & l'asphalte, pose de mobilier urbain & travaux routiers.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES :

Finition haut de gamme, design actuel. **Sont inclus 1 flexible échappement 4 M, 1 pulvérisateur 10 L raccord Laiton.**



- ▶ Bâti, course 600 mm.
- ▶ Raccord de couronne GÖLZ bride 3 trous
- ▶ Carottage sous arrosage, plage de carottage 112 - 280 mm
- ▶ Pose de plots anti-stationnement
- ▶ Éclairages de pistes d'atterrissage
- ▶ Récupération de commandes de vannes d'adduction d'eau
- ▶ Échantillonnage dans l'asphalte et le béton
- ▶ Kit outils inclus

KB200 THERMIQUE

Moteur	Thermique STIHL FS561 C
Cylindrée	57,1 cm³
Puissance	3,8 Cv / 2,8 kW
Puissance absorbée	2 800 W
Vitesse en pleine charge	600 min ⁻¹
Système de refroidissement	Air
Consommation de carburant en service continu	1,0 litre(s) / heure à 300 tr/mn
Capacité du réservoir de carburant	0,99 litres
Vitesse	Mono-vitesse
Niveau de la puissance sonore selon DIN ISO 6393 au ralenti	112 dB(A)
Niveau de la puissance sonore selon DIN ISO 6393 en charge	115 dB(A)
Niveau de la pression sonore, mesuré de la place de l'opérateur selon DIN ISO 6393 au ralenti	101 dB(A)
Niveau de la pression sonore, mesuré de la place de l'opérateur selon DIN ISO 6393 en charge	102 dB(A)
Vibration (EN 50144)	3,3 m/s²
Raccord d'eau	Laiton
Utilisation	Sous arrosage
Raccord de couronne	Bride 3 Trous
Coffret de transport	Non
Plage de carottage	Du Ø 112 au 280 mm
Colonne de guidage	Inox
Chariot	Glissoirs téflon
Course maximum	630 mm
Dimensions (L x l x H)	660 x 832 x 1030
Poids	53 kg
EAN	4026189151384
Code article	0295 202 2007

